

Fiche de données de sécurité

TERRAMEND™ Carbon

FDS n° : TERAC-C
Date de révision: 2021-10-13
Version 1.02



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit TERRAMEND™ Carbon

Nom commercial alternatif Aerobic Daramend®

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Produit de dépollution biologique pour la dépollution des sols et nappes phréatiques contaminés.

Restrictions d'utilisation Aucun usage à déconseiller ont été identifiés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Evonik Active Oxygens, LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
Tél. : +1 267/ 422-2400 (Renseignements généraux)
Courriel : Product-regulatory-services@evonik.com

Personnes responsables

Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany
Tel: +49 6181 59 4787
E-mail: sds-hu@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Urgence sanitaire 24 heures sur 24: +49 2365 49 2232

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non classé comme substance ou préparation dangereuse selon le règlement (CE) 1272/2008.

2.3 AUTRES INFORMATIONS

Dangers généraux

DANGER DE CONFINEMENT : Tout récipient contenant TERRAMEND humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz. Les emballages en vrac de TERRAMEND doivent être conservés au sec afin d'éviter le risque de combustion spontanée commun à plusieurs matières organiques en vrac.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Carbonate de calcium	207-439-9	471-34-1	10-20	-	01-2119486795-18-XXX X
Organic amendment	Not Listed	-	70-90	-	NA
Silice	231-545-4	7631-86-9	1	-	01-2119379499-16-XXX X
Soy lecithin	-	RR-35148-4	1-5	-	NA

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact cutané	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau et faire boire beaucoup d'eau ou de lait. Ne pas faire vomir et ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des renseignements sur les soins à administrer. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂). Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tout danger particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Produits de combustion dangereux: Oxydes de phosphore, Oxydes d'azote (NOx), Ammoniac.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Le matériau peut être recyclé si la contamination n'est pas un problème. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Éliminer les déchets conformément à la Section 13.

6.4 Référence à d'autres sections.

Voir la section 13 pour toute information d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussières. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver bien fermé, au frais et au sec. Tout récipient contenant TERRAMEND humide doit être ventilé en raison de la pression potentielle résultant de la fermentation des gaz.

Matières à éviter

Magnésium en poudre, Acides forts, Bases fortes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se reporter à la sous-rubrique 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	Irlande
Silice 7631-86-9		STEL 18 mg/m ³ STEL 7.2 mg/m ³ TWA 6 mg/m ³ TWA 2.4 mg/m ³	TWA 6 mg/m ³ TWA 2.4 mg/m ³ STEL 18 mg/m ³ STEL 7.2 mg/m ³
Nom chimique	France	Espagne	Portugal
Cabonate de calcium 471-34-1	TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³
Nom chimique	Allemagne	Italie	Pays-Bas
Silice 7631-86-9	AGW 4 mg/m ³		TWA 0.075 mg/m ³
Nom chimique	Danemark	Finlande	Norvège
Silice 7631-86-9		TWA 5 mg/m ³	TWA 1.5 mg/m ³ STEL 3 mg/m ³
Nom chimique	Suède	Autriche	Slovénie
Silice 7631-86-9		TWA 4 mg/m ³	TWA 4 mg/m ³
Nom chimique	Slovaquie	Suisse	Belgique
Cabonate de calcium 471-34-1		TWA 3 mg/m ³	
Silice 7631-86-9		SS-C**	
Nom chimique	Luxembourg	Pologne	Estonie
Cabonate de calcium 471-34-1		TWA 10 mg/m ³	
Silice 7631-86-9			Kantseroegen TWA 2 mg/m ³
Nom chimique	Lettonie	Lituanie	République tchèque
Cabonate de calcium 471-34-1	TWA 6 mg/m ³		
Silice 7631-86-9	TWA 1 mg/m ³		TWA 0.1 mg/m ³ TWA 4.0 mg/m ³
Nom chimique	Roumanie	Bulgarie	Russie
Silice 7631-86-9			STEL 3 mg/m ³ STEL 6 mg/m ³ TWA 1 mg/m ³ TWA 2 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

Équipement de protection individuelle**Informations générales****Protection respiratoire****Protection des yeux/du visage****Protection de la peau et du corps****Protection des mains**

Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Chaussures ou bottes de protection. Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver les mains à l'eau à titre préventif. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	flocons, Jaune à brun	
État physique	solide	
Odeur	inodore	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
pH	4.8 - 5.1 (en solution aqueuse)	
Point d'éclair	Aucune information disponible	
Point/intervalle de fusion	Aucune information disponible	
point de congélation	Aucune information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Non-explosif	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Hydrosolubilité	Faiblement soluble	
viscosité	Aucune information disponible	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique apparente Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur excessive. L'air humide.

10.5 matières incompatibles

Magnésium en poudre, Acides forts, Bases fortes.

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Le produit n'a pas été testé. Les données disponibles sont basées sur les composants respectifs.

DL50 dermal	Aucune information disponible
DL50 oral	> 2,000 mg/kg (rat) (calculé)
CL50 par inhalation	Aucune information disponible

Contact cutané	Peut provoquer une légère irritation.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation.

Toxicité chronique

Sensibilisation	Ne devrait pas être sensibilisant sur la base des composants.
Effets neurologiques	Stéarates.
Cancérogénicité	Ce produit contient de la silice cristalline (quartz) sous une forme non respirable. L'inhalation de silice cristalline suite à exposition à ce produit est improbable.
Mutagénicité	Ce produit n'est pas considéré comme mutagénique par les instituts de recherche.
Toxicité pour le développement	Contains no known teratogenic components.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. Pas d'effets environnementaux significatifs attendus.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Silice	72 h EC50: = 440 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	96 h LC50: = 5000 mg/L (Brachydanio rerio) static		48 h EC50: = 7600 mg/L (Ceriodaphnia dubia)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit. Les composants organiques sont biodégradables et on suppose qu'elles peuvent contribuer à la demande biochimique en oxygène.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité peu probable dans l'environnement du fait de sa faible solubilité dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6 Autres effets néfastes

Stéarates.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

ICAO/IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	DSL (Canada)	EINECS/ELI NCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Z élande)
Carbonate de calcium 471-34-1	X	X	207-439-9	X	X	X	X	X	X
Silice 7631-86-9	X	X	231-545-4	X	X	X	X	X	X

15.2 Rapport sur la sécurité chimique

Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 2021-02-18 Produit de dépollution biologique pour la dépollution des sols et nappes phréatiques contaminés

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données
 Evonik

Date de révision: 2021-10-13
Remarque sur la révision Le nom du fabricant a changé.

Liste des abréviations et acronymes
 ATE Acute Toxicity Estimate
 ADR European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
 AND European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
 CE50 Concentración Efectiva Media
 CEN European Committee for Standardisation
 C&L Classification and Labelling
 CLP Classification Labelling Packaging Regulation; Regulation (EC) No 1272/2008

CLV Ceiling Limit Value Par CAS# Chemical Abstracts Service number
CMR Carcinogen, Mutagen, or Reproductive Toxicant
CSA Chemical Safety Assessment
CSR Chemical Safety Report
DNEL Derived No Effect Level
DOT Department of Transportation
DPD Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC
DSD Dangerous Substances Directive 67/548/EEC
DU Downstream User
EC European Community
ECHA European Chemicals Agency
EC-Number EINECS and ELINCS Number (see also EINECS and ELINCS)
EEA European Economic Area (EU + Iceland, Liechtenstein and Norway)
EEC European Economic Community
EINECS European Inventory of Existing Commercial Substances
ELINCS European List of notified Chemical Substances
EN European Standard
EQS Environmental Quality Standard
EU European Union
Euphrac European Phrase Catalogue EWC
European Waste Catalogue (replaced by LoW –see below)FDS Ficha de Datos de Seguridad
GES Generic Exposure Scenario
GHS Globally Harmonized System
IATA International Air Transport Association
ICAO-TI Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG International Maritime Dangerous Goods
IMO International Maritime Organization
IMSBC International Maritime Solid Bulk Cargoes
IT Information Technology
IUCLID International Uniform Chemical Information Database
IUPAC International Union for Pure Applied Chemistry
JRC Joint Research Centre
Kow octanol-water partition coefficient
LC50 Lethal Concentration to 50 % of a test population Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose)
LE Legal Entity
LLV Level Limit Value
LoW List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
LR Lead RegistrantM/I Manufacturer / Importer MS Member States
MSDS Material Safety Data Sheet
NOEC No observed effect concentration
OC Operational Conditions
OECD Organization for Economic Co-operation and Development
OEL Occupational Exposure Limit
OJ Official Journal
OR Only Representative
OSHA European Agency for Safety and Health at work
PBT Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PEC Predicted Effect ConcentrationPNEC(s) Predicted No Effect Concentration(s)
PPE Personal Protection Equipment(Q)SAR Qualitative Structure Activity Relationship
REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No 1907/2006
RID Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
RIP REACH Implementation Project
RMM Risk Management Measure
SCBA Self-Contained Breathing Apparatus
SDS Safety data sheet
SIEF Substance Information Exchange Forum
SME Small and Medium sized Enterprises
STEL Short-term exposure limit
STOT Specific Target Organ Toxicity (STOT)

RE Repeated Exposure(STOT)
SE Single Exposure Par SVHC Substances of Very High Concern
TSCA Toxic Substances Control Act
TWA Time Weighed Average
UN United Nations
vPvB Very Persistent and Very Bioaccumulative / mPmB Muy Persistente y Muy Bioacumulativo
WGK Wassergefährungsklassen

Avis de non-responsabilité

Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Préparé par

Evonik
© 2021 Evonik. All Rights Reserved.

Fin de la Fiche de données de sécurité